

# Inventaire des colonies littorales de pigeon biset en Corse



**FRÉDÉRIC SANCHIS<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, Délégation interrégionale Alpes-Méditerranée-Corse.

*Le pigeon biset, bien que largement répandu en Europe, ne subsiste principalement en France que sur le territoire corse. Pour autant, les connaissances sur la démographie de la population présente sur l'île demeuraient réduites et anciennes.*

*Afin de réactualiser ces données, un inventaire précis des colonies a été mené sur près de 600 km de côtes.*

**Figure 1** Itinéraire parcouru.



observateurs situés à terre (*photos*), les comptages ont été réalisés depuis la mer à partir d'une embarcation, selon une méthode standardisée. L'emplacement des colonies et les effectifs associés ont ainsi pu être référencés.

## **Seconde source : intégration de données antérieures à l'étude (122 km)**

La DREAL corse a réalisé en 2006 un recensement d'oiseaux rupestre littoraux, selon une méthodologie similaire à celle employée lors des comptages (DIREN, 2006). Nous en avons extrait les données disponibles sur le pigeon biset.

## **Troisième source : enquête auprès de personnes ressources (15 km)**

La Réserve naturelle des îles Finocchiarola (Cap Corse) occupe un secteur sur lequel nous n'avons pas pu nous rendre. Le gestionnaire a néanmoins pu nous communiquer les emplacements exacts des colonies, sans toutefois pouvoir indiquer les effectifs associés.

## **La prise en compte de l'incertitude par la répétition**

Ce type de dénombrement dans un contexte géographique difficile induit des biais multiples, qui se traduisent immanquablement par une surestimation ou au contraire une sous-estimation des observations. Aussi, lorsque la logistique l'a permis, nous avons réalisé trois passages successifs sur certains secteurs. Bien que réalisée simplement sur une partie du littoral, cette répétition nous a permis d'évaluer le degré d'incertitude et la variabilité des comptages successifs.



© J. Bono/ONCFS.

## **Un partenariat nécessaire**

Ce recensement des colonies de pigeon biset (*Colomba livia*) a été réalisé par l'ONCFS dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), qui a permis de financer l'étude.

Sur le plan opérationnel, l'ampleur de la tâche a nécessité la mise en place de collaborations institutionnelles. Sous la coordination de la cellule technique de l'ONCFS, plusieurs établissements ont ainsi apporté leur contribution humaine et matérielle à cette mission (*figure 1*).

## **Le déroulement de l'opération**

### **Une approche multiple**

Les données recueillies dans le cadre de ce dénombrement sont issues de différentes sources. En effet, en dépit d'un

premier filtre excluant tous les secteurs côtiers jugés défavorables, nous ne pouvions d'un point de vue logistique inventorier l'ensemble du linéaire restant. Nous avons donc combiné plusieurs sources, en conservant une cohérence permettant l'interprétation des résultats obtenus.

### **Première source : prospections et comptages (451 km de côtes)**

Les prospections ont eu lieu entre mai et juillet, période au cours de laquelle une majorité de couples sont en phase d'incubation (Daycard & Thibaut, 1989). L'habitat utilisé n'étant pas accessible aux

## Résultats

Le **tableau 1** témoigne de la variabilité des résultats obtenus entre les différents comptages successifs, que ce soit en nombre de colonies ou d'individus. Ceci confirme la nécessité d'assortir tout dénombrement de pigeons bisets en falaise d'une fourchette d'estimation. En revanche, la relative stabilité du nombre moyen d'oiseaux par colonies, ainsi que du nombre de colonies rapporté au linéaire, permet d'extrapoler les résultats aux secteurs non prospectés.

Le **tableau 2** présente les résultats obtenus sur l'ensemble du linéaire parcouru. L'estimation globale de l'effectif à partir des dénombrements approche les 900 oiseaux, pour près de 170 colonies. La **figure 2** indique une distribution assez régulière de ces colonies sur les portions de côtes présentant un faciès favorable à la nidification.

## Extrapolations et bilan

Jusqu'ici, la seule estimation dont nous disposions concernant le pigeon biset évaluait en 1997 la population nationale (et donc pour ainsi dire Corse) entre 800 et 2 000 couples (Patrimonio, 1999).

Il est difficile de convertir un nombre d'individus en nombre de couples car, selon le stade reproducteur auquel on se trouve au moment des comptages, le comportement peut varier. Néanmoins, si on part de l'hypothèse que l'ensemble des oiseaux ont décollé lors des passages et qu'il n'y a pas eu de double-comptages, on aboutit à une valeur théorique de 443 couples dénombrés. Par ailleurs, les valeurs moyennes enregistrées lors des passages successifs (**tableau 1**) permettent de faire une extrapolation aux secteurs non prospectés. Ainsi, sur le secteur 1 (**figure 1**) et entre Ajaccio et Roccapina, environ 70 couples pourraient être présents. En outre, à l'intérieur de l'île, une dizaine de communes au minimum abriteraient des colonies (Daycard & Thibault, 1989).

En combinant ces différentes hypothèses, il est raisonnable de penser que 800 à 1 000 couples seraient présents en Corse actuellement, ce qui maintiendrait l'espèce dans la fourchette basse de l'estimation publiée par Patrimonio (1999).

## Perspectives

Il convient d'envisager la suite à donner à cette étude. Dans un premier temps, il paraît nécessaire de terminer le dénombrement du littoral et d'entreprendre celui de l'intérieur de l'île. Dans un deuxième



L'habitat utilisé par le pigeon biset a nécessité l'usage d'un bateau pour aller au contact des colonies et les dénombrer.

© J. Bono/ONCFS.

temps, la mise en œuvre d'analyses génétiques pour évaluer l'introgession des populations férales dans les populations « sauvages » constituerait un axe de recherche particulièrement intéressant.

## Remerciements

Nous remercions l'ensemble des partenaires institutionnels qui ont collaboré à cet inventaire (**figure 1**). Sans leur aide précieuse, cette étude n'aurait pas pu être menée à bien. ■

Figure 2 Colonies de pigeons biset.

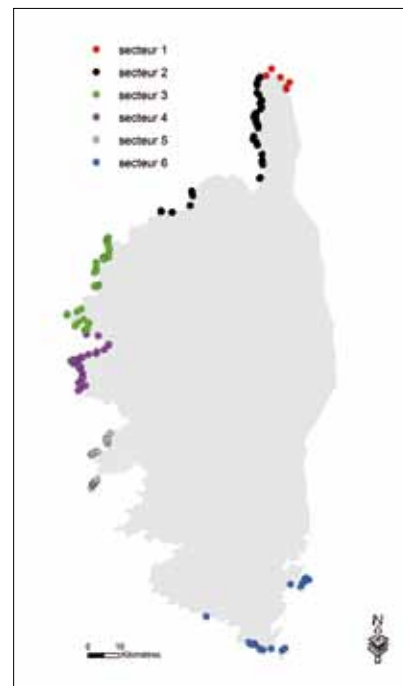


Tableau 1 Résultats des dénombrements de pigeons bisets obtenus lors de trois passages successifs dans certains secteurs du littoral de la Corse.

Secteur	Zone	Nombre de colonies (moyenne ± intervalle à 95 %)	Nombre de colonies / 10 km	Nombre d'individus (moyenne ± intervalle à 95 %)	Nombre d'oiseaux par colonie (moyenne ± erreur standard)		
					Passage 1	Passage 2	Passage 3
Secteur 2	Barcaggio	26 (18 - 34)	2 (1,5 - 3,2)	140 (66 - 214)	5 ± 1,1	5 ± 0,8	6 ± 1,3
	Ile Rousse	4 (1 - 7)			3 ± 0,5	5 ± 0,9	2 ± 0,7
Secteur 5	Lava-Ajaccio	18 (15 - 21)	3,4 (2,8 - 4)	103 (45 - 161)	7 ± 0,7	5 ± 0,9	5 ± 0,6
<b>Total</b>		<b>48 (37 - 59)</b>	<b>2,7 (2 - 3,5)</b>	<b>258 (163 - 353)</b>			

Tableau 2 Résultat global des dénombrements de colonies de pigeons bisets réalisés sur le littoral de la Corse.

Secteurs	Établissements	Nombre de colonies	Effectifs
1 - Macinaggio à Barcaggio	RN FINOCCHIAROLA	6	?
2 - Barcaggio à l'île Rousse	ONCFS BMI	30 (19 - 41)	155 (68 - 242)
3 - La Revellata au Cap Senino	PNR/ONCFS CT	40	212
4 - Du Cap Senino Golf de Lava	DREAL	47	141
5 - Golf de Lava à Ajaccio	ONCFS BMI	18 (15 - 21)	103 (45 - 161)
6 - De Rocappina à Palombaggia	RNBB/ONCFS CT	27	275
		<b>168 (154 - 182)</b>	<b>886 (741 - 1031)</b>

## Bibliographie

- Patrimonio, O. 1999. Pigeon biset (*Columba livia*), in: Rocamora G. & Yeatman-Berthelot, D. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations, Tendances, Menaces, Conservation. SEOF/LPO, Paris : 250-251.
- DIREN. 2006. Recensement des populations reproductrices de quelques oiseaux rupestres sur le littoral entre les îles Sanguinaires à Ajaccio (ZPS FR9410096) et Arone à Piana (SIC FR94000574). Ajaccio. 17p.
- Daycard, L. & Thibault, J.-C. 1989. Le pigeon biset (*Colomba livia*) en Corse : répartition et reproduction. PNR de Corse, Ajaccio. 12 p.